

Mise à niveau CATS Adaptation à la réglementation européenne

Formation à destination des télépilotes
titulaires d'un Brevet ULM

ProLive Formation SARL
Site Minier d'Arenberg
Rue Michel Rondet
59 135 Wallers Arenberg
03.59.05.54.34

PROGRAMME DE FORMATION

Durée
3 jours - 21 heures

Tarif
Coût individuel :
mentionné sur notre
[site internet](#)
Coût en entreprise
(intra) : nous
consulter
Étudié selon situation
géographique,
matériel et nombre
de participants

Délai d'accès
Voir calendrier des
formations sur notre
[site internet](#)

Thibault Gueudré
(Référé handicap)
pourra vous apporter
une aide adaptée
(accessibilité, rythme,
documentation, temps
nécessaire pour
l'évaluation théorique et
pratique.)
Contact : 0359055434

*RCS Valenciennes
792097 305 00025
Code APE 3559 A
Enregistré auprès du
préfet du Nord sous le
numéro de déclaration
31590826059, ce
numéro n'a pas valeur
d'agrément.*

Public visé

- Télépilotes ayant été formés aux scénarios nationaux français (S1 S2 S3) mais n'ayant pas passé le CATT.
- Professionnels du drone souhaitant opérer en catégorie spécifique et nécessitant une mise à niveau complète (théorique et pratique).
- Télépilotes issus d'un parcours ULM, d'une formation ancienne ou autodidactes, ayant besoin d'une formation approfondie sur la nouvelle réglementation et les aspects techniques.

Modalités d'accès

- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, France Travail, employeur...). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur [site internet](#) / par téléphone / par mail : contact@proliveformation.fr

Prérequis

- Avoir une expérience préalable en télépilotage professionnelle et un numéro d'exploitation DGAC.
- Connaître les bases de l'exploitation d'un drone civil.

Objectif de l'action :

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre et appliquer la réglementation européenne en catégorie spécifique.
- Identifier et mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques en vol et au sol.
- Connaître les évolutions techniques liées aux systèmes électriques des drones.
- Préparer et réaliser une mission de vol en conformité avec les exigences européennes.
- Passer une évaluation des compétences de vol en condition opérationnelle.

Contenu

Réglementation et sécurité opérationnelle

- Introduction à la réglementation européenne en catégorie spécifique
 - Présentation du cadre réglementaire européen (EASA).
 - Comparaison avec l'ancienne réglementation française.
 - Catégories de vols et exigences associées (Open, Specific, Certified).
 - Obligations des exploitants et des télépilotes.
- Mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques au sol
 - Identification des risques liés aux tiers et infrastructures.
 - Techniques et procédures pour minimiser les risques au sol.
 - Plan de sécurité et gestion des zones de vol.
- Mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques en vol
 - Identification des risques en vol (conditions météo, obstacles, autres aéronefs).
 - Procédures de gestion des incidents et scénarios d'urgence.
 - Notions de SORA (Specific Operations Risk Assessment).
- Connaissance technique du drone – Systèmes électriques et sécurité

www.proliveformation.fr
contact@proliveformation.fr

**PRO
LIVE**
FORMATION

**PRO
LIVE**
DRONE

Préparation de mission et révision réglementaire

- Préparation d'une mission et établissement des protocoles avec délégataires
 - Choix du scénario d'opération en fonction de la réglementation.
 - Démarches administratives et obligations légales (autorisations, zones réglementées).
 - Élaboration et mise en application d'un protocole avec les autorités ou gestionnaires d'espaces aériens.
 - Études de cas pratiques et mises en situation.

Vérification des compétences de vol

- Évaluation des compétences pratiques
 - Vérification des acquis théoriques en mise en situation réelle.
 - Scénarios pratiques : identification et gestion des risques, respect des procédures.

Moyens pédagogiques :

Afin que l'apprenant soit acteur de la séance de formation, nous alternons apports théoriques, exercices concrets, temps d'échange, études de cas et mises en situation. Cette méthode active permet une appropriation et une mémorisation rapide des thèmes par les stagiaires.

Notez que :

- Nous prenons en compte les connaissances préexistantes de chaque stagiaire (test en début de formation) ;
- Nous nous engageons à ce qu'aucune question ne reste sans réponse.
- Films, supports écrits remis aux stagiaires, matériels adaptés, présentation des sites Internet en lien avec la formation suivie contribuent à une action pédagogique complète.

Moyens d'encadrement :

Nos formateurs et formatrices sont tous des professionnels en activité, sélectionnés pour leur expertise technique et s'inscrivant dans une démarche de formation continue.

Quelles sont leurs motivations ? Transmettre les notions essentielles de la prévention des risques professionnels et partager une pratique du travail en sécurité tout en respectant les règles de l'art. Nos formateurs considèrent comme une opportunité le fait de partager et d'échanger avec les stagiaires, qui sont eux-mêmes des professionnels.

Intervenant (son parcours est disponible sur notre site internet) : **Romain Hayem**

Moyens et organisation matériels :

Salle informatique, drones, logiciels, plateforme digitale

Modalités d'évaluation / validation

- Évaluation théorique : QCM de validation des connaissances réglementaires et techniques.
- Évaluation pratique : Vérification des compétences en vol avec mise en situation.
- Délivrance d'une attestation de suivi de formation.
- Passage de l'examen CATS en ligne